

Compte satellite du tourisme : module des ressources humaines, 2014

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 1^{er} octobre 2015

Le nombre total d'emplois dans les industries touristiques, tant les emplois salariés que les emplois de travailleurs autonomes, a atteint 1,7 million en 2014. Il s'agit d'une baisse de 0,5 % par rapport à l'année précédente et du premier recul depuis 2009.

La diminution du nombre d'emplois dans les industries touristiques a touché tous les types d'emplois. Les emplois salariés à temps plein (-1 100), les emplois salariés à temps partiel (-2 500) et les emplois de travailleurs autonomes (-4 100) ont tous connu une baisse en 2014.

Les loisirs et divertissements (-3,4 %) venaient en tête des diminutions d'emploi en 2014, suivis des services d'hébergement (-1,0 %) et de restauration (-0,2 %). Par contre, le transport aérien (+3,7 %) et le transport autre qu'aérien (+1,3 %) ont enregistré des hausses du nombre d'emplois en 2014.

Malgré les baisses d'emploi enregistrées en 2014, les services de restauration ont continué de représenter plus de la moitié (55 %) de tous les emplois dans le secteur du tourisme.

Heures travaillées et rémunération

En 2014, la durée moyenne de la semaine de travail dans le secteur du tourisme était de 29,6 heures, soit la même qu'en 2013. La durée moyenne de la semaine de travail dans les services de restauration (27,8 heures) et dans les loisirs et divertissements (29,2 heures) était plus courte que la moyenne pour le secteur, ce qui rend compte des proportions plus fortes d'emplois à temps partiel dans ces industries.

La rémunération horaire moyenne dans le secteur du tourisme en 2014, y compris le revenu supplémentaire du travail, s'est établie à 21,42 \$. Il s'agit d'une hausse de 3,6 % par rapport à 2013, alors que la rémunération horaire moyenne était de 20,68 \$.

Parmi tous les emplois salariés dans le secteur du tourisme, ce sont ceux du transport aérien (34,88 \$) qui offraient la rémunération horaire moyenne la plus élevée, tandis que ceux des services de restauration (14,26 \$) offraient la plus faible.

Les femmes et les jeunes travailleurs occupent la plus forte proportion d'emplois salariés dans le secteur du tourisme

Les serveurs au comptoir et les aides de cuisine représentaient la plus grande proportion (15,5 %) des emplois salariés du secteur du tourisme en 2014. La rémunération horaire moyenne de ces emplois était de 11,54 \$ en 2014.

Les femmes ont continué d'être plus nombreuses que les hommes dans le secteur du tourisme en 2014. En moyenne, les hommes travaillaient un plus grand nombre d'heures que les femmes dans le secteur du tourisme et touchaient une rémunération plus élevée.

Les jeunes travailleurs (âgés de 15 à 24 ans) occupaient plus du tiers de tous les emplois salariés dans les industries touristiques en 2014, dont les trois quarts dans les services de restauration.

En 2014, un emploi salarié sur quatre dans le secteur du tourisme était occupé par un immigrant.

Plus de 50 % des emplois dans le secteur du tourisme en 2014 étaient occupés par des travailleurs qui avaient un diplôme d'études secondaires comme niveau le plus élevé de scolarité, ou qui ne détenaient pas de certificat, de diplôme ou de grade.



Les services de voyage comptaient la proportion la plus forte d'emplois occupés par un employé titulaire d'un grade universitaire au niveau du baccalauréat ou à un niveau supérieur (33,3 %) ou d'un certificat collégial, de cégep ou d'un autre certificat non universitaire (42,4 %).

Note aux lecteurs

Le module des ressources humaines du compte satellite du tourisme est financé grâce à un accord de partenariat avec le Conseil canadien des ressources humaines en tourisme. Il offre des statistiques à jour et fiables sur les ressources humaines dans le secteur du tourisme. La présente mise à jour comprend de nouvelles données pour l'année de référence 2014, ainsi que des données révisées pour la période allant de 1997 à 2013. Le présent communiqué comprend aussi, pour la première fois, une nouvelle variable de caractéristique d'employé, à savoir le certificat, le diplôme ou le grade le plus élevé acquis.

Le module des ressources humaines fournit le total des emplois, des heures travaillées et de la rémunération dans les industries touristiques, y compris les emplois qui sont attribuables à la demande des touristes et des non-touristes. Cette information diffère des données sur l'emploi dans le secteur du tourisme présentées dans les indicateurs nationaux du tourisme et dans le compte satellite du tourisme, qui ne comprennent que les emplois directement attribuables à la demande touristique.

*Les **emplois salariés** sont définis comme les emplois pour lesquels l'employeur doit remplir un relevé T4 de l'Agence du revenu du Canada. Les emplois pour lesquels les travailleurs sont rémunérés au moyen de pourboires ou de commissions sont également inclus.*

*Les **emplois de travailleurs autonomes** comprennent les emplois occupés par les propriétaires actifs d'entreprises non constituées en société et les membres de leur ménage qui travaillent sans salaire (p. ex. les travailleurs familiaux non rémunérés).*

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 1910.

Le module [Système des comptes macroéconomiques](#), accessible dans le module *Parcourir par ressource clé* de notre site Web, offre un portrait à jour des économies à l'échelle nationale et provinciale et de leur structure.

Les tableaux de données du module des ressources humaines de 2014 du compte satellite du tourisme sont disponibles sur demande. Pour obtenir ces tableaux de données, communiquez avec Anne-Marie Bridger (nead-info-dcen@statcan.gc.ca), Division des comptes économiques nationaux.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).